

Interdire la combustion en mer de déchets chimiques,

lutte contre la pollution maritime mondiale.

Partage international n° [4](#) - Décembre 1988

Lors d'une réunion à Londres, les représentants de 65 nations ont conclu un accord visant à interdire la combustion en mer de déchets chimiques, partout dans le monde, à partir de 1994. Ils ont également décidé d'interdire l'exportation de déchets toxiques. Les organisations écologiques telles que Greenpeace considèrent cet accord comme une avancée dans la

Thématiques : [environnement](#)

Rubrique : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)